

N°2023-060

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION M'ATOME POUR DES  
ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PREVENTION DES RISQUES**

L'an deux mil vingt-trois le 10 mai, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes, ASTIER Fabienne, CHAMOUSSIN Bernadette, FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle.

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC JACQUES, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mme BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHENU Azélie (qui donne pouvoir à M. DUC), DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, PAVIET Rose

MM. BOCH Jean-Luc (qui donne pouvoir à M. GOSTOLI), TRAISSARD Robert

En exercice : 27	Présents : 20	Absents : 7	pouvoir : 3
------------------	---------------	-------------	-------------

Le Président rappelle le partenariat entre l'association M'Atome (domiciliée à la maison de santé des Versants d'Aime), et la Communauté de Communes des Versants d'Aime, en faveur de la santé de ses habitants.

M'Atome sollicite auprès des Versants d'Aime, un soutien financier en complément de celui versé par la CPAM, afin de mener des actions de communication et de prévention des risques pour répondre aux objectifs suivants :

- Prévention et information en matière de violence scolaire et conjugale ;
- Formation des acteurs de la santé et du social pour l'autonomie et la prévention des risques de chute à domicile de nos anciens ;
- Construction d'actions en faveur des aidants pour le bien vieillir à domicile ;
- Prévention du surpoids et des troubles alimentaires de l'enfant ;
- Prévention et information en matière de violence scolaire et conjugale ;
- Test d'un forfait de prise en charge de soins non remboursés pour 5 patients.

Il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 12 000 € à l'association M'ATOME.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2023.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ATTRIBUE la subvention à l'association M'ATOME ;

FAIT ET DELIBERE LE 10 MAI 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTAISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

